

Compte Rendu du Comité de Pilotage du PAPI d'intention du Bassin du Lot 31 Mai 2013 – Decazeville

Ordre du Jour

Présentation du Programme d'Actions de Prévention des Inondations d'intention (PAPI intention Bassin du Lot) mené par l'Entente Interdépartementales du Bassin du Lot (EPTB) – Stade du montage du dossier de candidature au label PAPI d'intention.

- Présentation disponible au format PDF sur le site internet au lien :

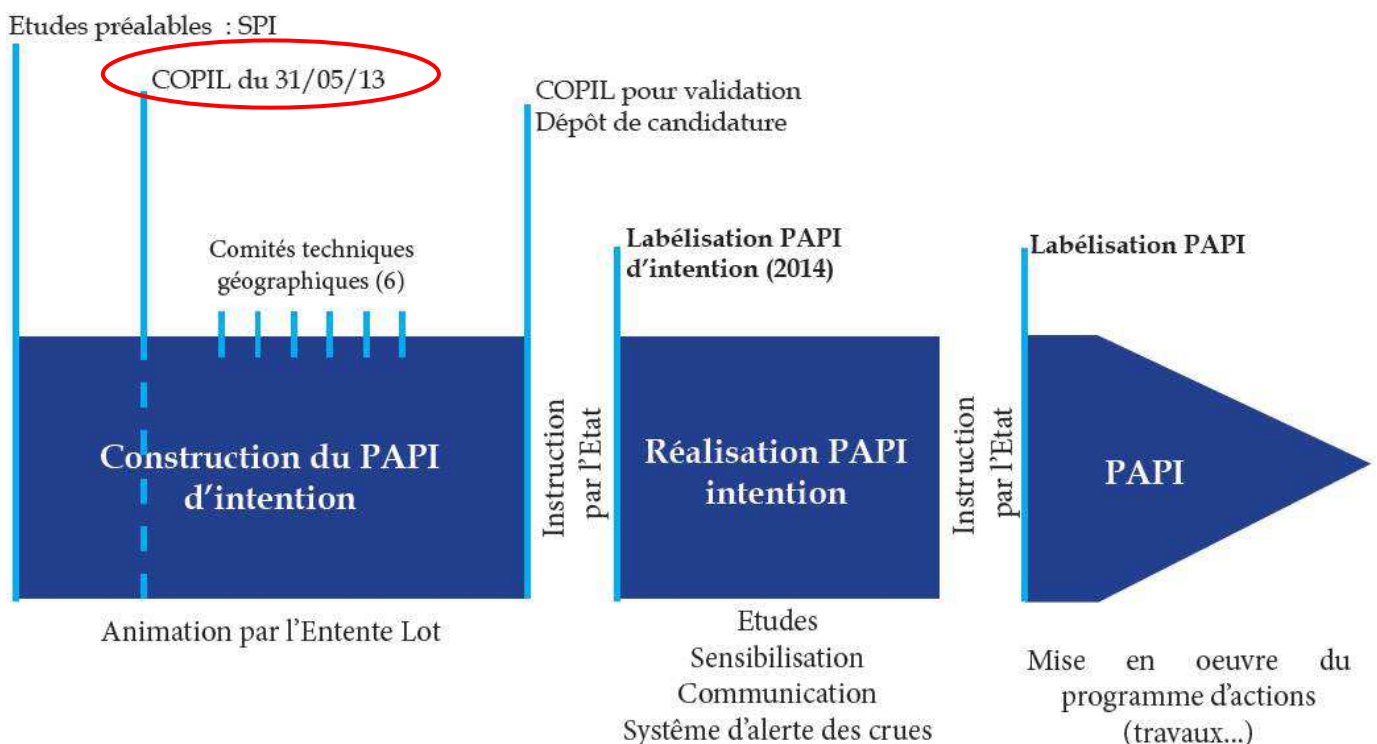
http://valleedulot.com/docs/quantitatif/inondation/PAPI/2013_prefiguration_PAPI_intention/Comite-de-Pilotage-PAPI_31-Mai-2013.pdf

- Le choix d'un Programme d'Actions de Prévention des Inondations

- Forte attente du territoire sur la thématique inondation suite aux événements de 1994 et 2003, notamment sur la partie amont du bassin versant
- Nécessité d'homogénéiser les études réalisées (2 Schémas de Prévention des Inondations) et de passer à une phase plus « opérationnelle » - Programmes d'actions
- Permet de bénéficier de subventions de l'Etat et des différents partenaires afin de réaliser des actions de réduction du Risque inondation.
- Soutien de l'Entente Lot aux Syndicats de rivières et aux collectivités sur la thématique inondation.

- Calendrier prévisionnel : Comité de pilotage PAPI d'intention Bassin du Lot

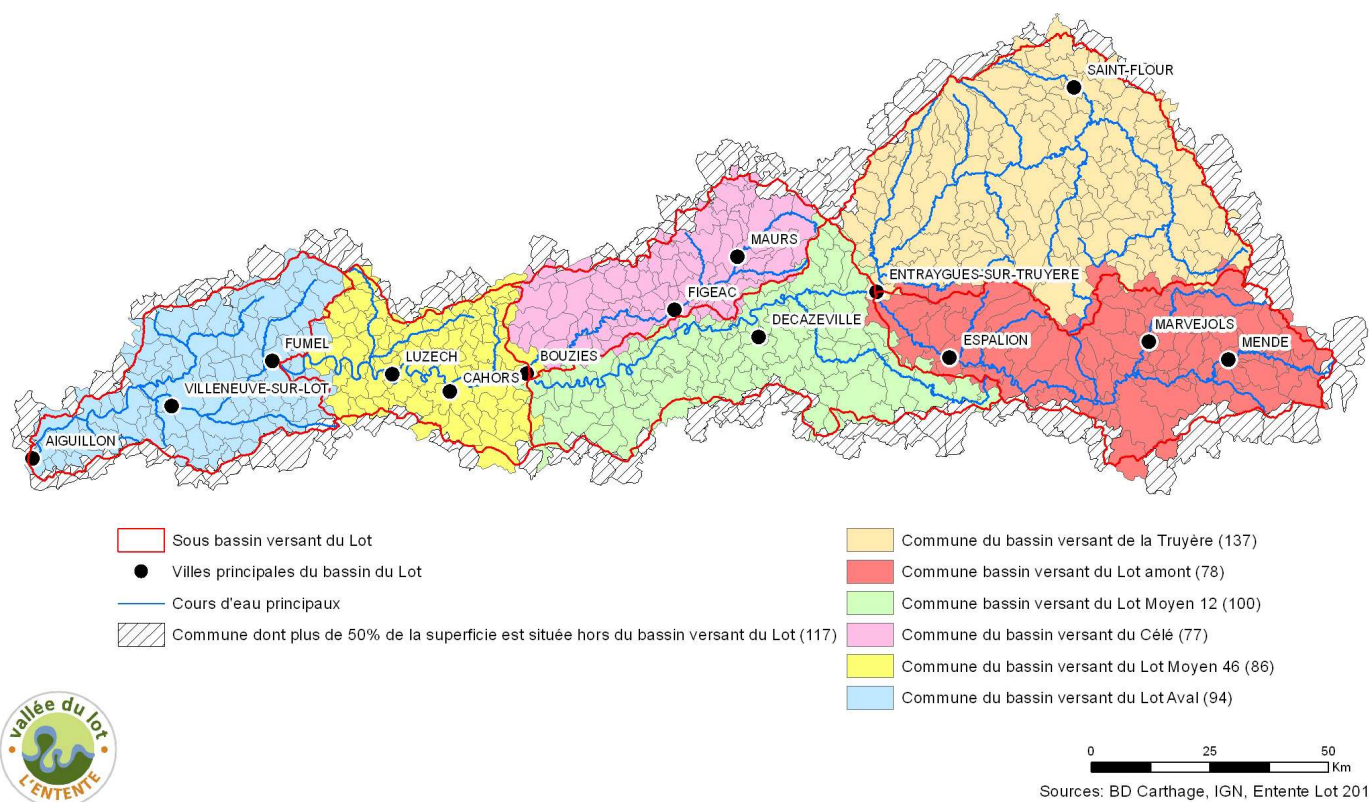
(Attention : ce schéma n'est pas représentatif du temps imparti pour les différentes phases du PAPI)



- Cartographie du périmètre du PAPI d'intention Bassin du Lot

Le territoire du PAPI d'intention est le bassin versant du Lot dans son ensemble, découpé en 6 sous bassins versant hydrologiques. Les collectivités associées à la démarche ont au minimum 50% de leur espace communal situé dans le bassin versant du Lot.

Localisation des communes du bassin versant du Lot par unité hydrologique



- Méthode et calendrier de travail

L'Entente Lot a souhaitée dès la phase de préfiguration du PAPI d'Intention inscrire sa démarche dans la durée en réunissant un Comité de Pilotage à l'échelle du bassin versant du Lot et des Comités Techniques Géographiques par sous bassins versants.

A ce stade, **ces comités sont « extraordinaires »** car y sont conviés l'ensemble des acteurs pouvant agir sur la réduction du risque inondation à l'échelle du bassin versant du Lot.

Pour ce premier Comité de Pilotage, **330 invitations ont été envoyées.**

Un courrier de sensibilisation ainsi qu'une plaquette d'informations a été envoyée à l'ensemble des communes du bassin versant non invitées à ce comité de pilotage mais représentées par leur communauté de communes.

Le calendrier prévisionnel de la démarche a été présenté ainsi que **la gouvernance** du projet. La question de **la composition et du rôle** du comité de pilotage ainsi que des comités techniques géographiques une fois la labellisation obtenue a été abordée, conformément aux indications précisées dans le cahier des charges PAPI de février 2011.

Une partie de la présentation a permis d'aborder les **7 axes d'actions** possibles dans le PAPI, des **conditions d'éligibilités** au cas par cas des actions, et **des pièces à fournir** pour que ces dernières puissent figurer dans le PAPI.

Les Comités Techniques Géographiques qui se réunissent actuellement pendant les mois **de juin et Juillet 2013** vont rassembler une grande majorité des acteurs ainsi que les collectivités par sous bassins versants.

Questions abordées

- ***A quoi ont servi le Schéma de Prévention des Inondations (Lot Amont) et le Schéma de Cohérence pour la Prévention des Inondations (SCPI) du bassin versant du Lot?***

Les SPI ont permis de réaliser un diagnostic général sur le risque inondation à l'échelle du bassin versant du Lot, et plus détaillée sur la partie du Lot Amont. Ces études ont permis d'améliorer la connaissance de l'aléa et de déterminer les zones d'enjeux sur lesquelles des actions prioritaires vont pouvoir être engagées, de manière opérationnelle (détermination des maîtres d'ouvrages, plan de financement, échéancier...), grâce au PAPI. Ce sont des études préalables et nécessaires à la constitution d'un PAPI.

- ***Ya t-il une instance qui labellise les SPI ?***

Pas actuellement, contrairement au PAPI.

- ***Comment ont été définis les Territoires à Risque Important d'inondations (TRI) ?***

Des précisions nous ont été apportées par les services de l'Etat sur l'identification des TRI Cahors-Luzech et Mende-Marvejols (croisement des enjeux et du niveau de l'aléa)
Aléa + Enjeux = Risque Important d'inondation. La Cartographie des TRI est actuellement en cours et est prévue pour la fin de l'année 2013. A priori les TRI et le PAPI bassin du Lot semble être compatible au vue des calendriers prévisionnels des deux démarches

- ***Combien de temps va prendre la labellisation PAPI d'intention puis PAPI ?***

L'avancement des projets sur le territoire étant hétérogène, le montage du dossier de candidature dépend du recensement des différents projets et actions (Comités Techniques Géographiques en cours), avec un objectif de passage en commission à la fin de l'année 2013 ou début de l'année 2014.

En 2014 sera réalisé (une fois la labellisation obtenue) les actions inscrites au PAPI d'intention et le montage du dossier de candidature au PAPI complet.

En 2015 sera réalisé (une fois la labellisation obtenue) les actions inscrites au PAPI complet.

Instruction des dossiers PAPI par les services de l'Etat (2 mois)

- ***Est-il possible de réaliser des actions de travaux dans le PAPI d'intention ?***

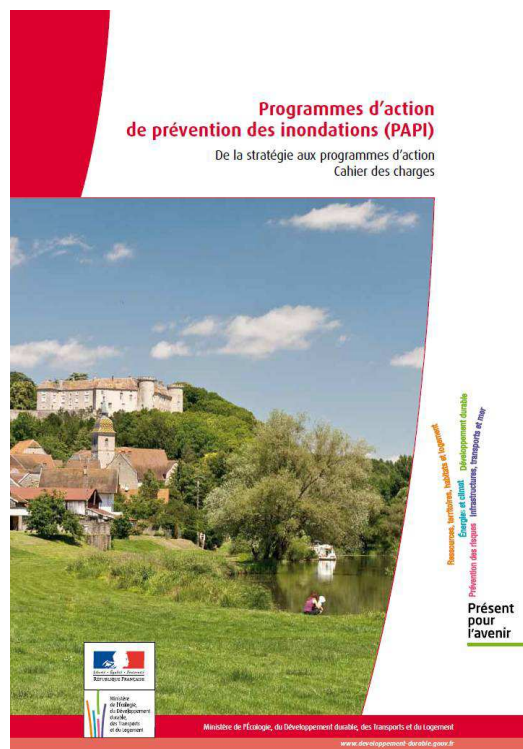
Non, les travaux ne peuvent être réalisés que dans le PAPI complet. Ce sont les études pré-opérationnelles (études de diagnostic des ouvrages hydrauliques, études sur les Zones d'Expansion de Crues (ZEC), etc.) qui sont réalisables dans le PAPI d'intention. Les actions de sensibilisation et de communication auprès de la population (Axe1) ainsi que la mise en place de système d'alertes locaux (Axe 2 et 3) peuvent être réalisées dès la phase PAPI d'Intention.

Cas particulier du projet de travaux sur Marvejols-Coulagnet (en cours)

- **Comment ont été définis les critères d'éligibilités des différentes actions ?**

Les critères d'éligibilités (PPR prescrit / approuvé par exemple) des actions dépendent des conditions fixées par l'état dans le cahier des charges PAPI de février 2011. Les co-financeurs des actions peuvent également définir des conditions d'éligibilités. Les actions sont traitées au cas par cas et doivent respecter le calendrier prévisionnel. Les différentes actions doivent être réparties de manière homogène entre les différents axes du programme.

Pour plus d'informations, le Cahier des Charges officiels de l'Etat est disponible sur le site internet de l'Entente Lot au lien suivant :
<http://www.valleedulot.com/fr/pratique/telechargements.php#PAPIintention>



Rappel des contacts :

Le site web de l'Entente Lot

www.valleedulot.com

et plus particulièrement :

<http://papi.valleedulot.com> et

<http://inondation.valleedulot.com>

Le cahier des charges de l'Etat pour la constitution d'un PAPI

http://valleedulot.com/docs/quantitatif/inondation/PAPI/PAPI_cahierdescharges-officiel.pdf

Renseignements :

Mr Orth Christophe : 05.65.53.23.18 - c.orth@valleedulot.com

Mr Drouet Florent : 05.65.53.99.27 - f.drouet@valleedulot.com

Etaients présents :

SOCIETE/ ORGANISME	NOM Prénom		SERVICE/FONCTION	ADRESSE MAIL
Commune de Figeac	M.	PONS Maurice	Adjoint directeur services techniques	maurice.pons@ville-figeac.fr
Commune de Livinhac-le-Haut	M.	ROLAND Joffre	Mairie	mairie.livinhaclehaut@wanadoo.fr
Commune de Boisse-Penchot	M.	SARRAUTE Jean Pierre	Conseiller	
Commune de Boisse-Penchot	M.	CAYRON Francis	Maire	cayron.francis@wanadoo.fr
Commune Entraygues-sur-Truyère	M.	Viguiier Jean-Marc	Adjoint	jeanmarc.viguiier@yahoo.fr
Commune Entraygues-sur-Truyère	Me.	BOURSINHAC Christiane	Adjointe	
Commune de Figeac	M.	CAUDRON Christian	Conseiller	christian.caudron@orange.fr
Commune de Montbrun	M.	FORESTIE Jean-MARC	Maire	jean-marc.forestie@laposte.net
Commune de St Parthem	M.	REYNES Jean-Michel	Maire	
Commune de Bouillac	M.	PONS Gilles	Maire	
Commune Grand Vabre	Me.	COSTES Brigitte	Adjoint	costes.bbel@wanadoo.fr
Commune Grand Vabre	M.	LACAZE Claude	Adjoint	
Commune de Cassaniouze	M.	CHILOL Jean-François	Adjoint	
Commune de Vieillevie	M.	RECOUSSINES Jean-Louis	Maire	
Commune d'Albas	M.	STAMBOULI Martial	Maire	
Communauté de Communes Cœur de Lozère	M.	SUAU Laurent	Conseiller	info@lozerepeche.com
Communauté d'agglomération du Grand Cahors	M.	SMOH Michel	Vice-président	
Communauté d'agglomération du Grand Cahors	M.	QUENEZ Pascal	Directeur Pole Aménagement	pquenez@grandcahors.fr
Communauté de Communes Maurs SAGE Célé	M.	DUPETITMAGNIE UX Sylvain	Technicien	environnement@cc-maurs.fr
Communauté de Communes Estaing	M.	PRADALIER Jean	Maire d'Estaing	mairie.estaing@wanadoo.fr
Communauté de communes Vallée du Lot	M.	COUCHET Jean-Claude	Président	
Communauté de Communes Entraygues-sur-Truyère	M.	ALBESPY Jean-François	Président	
Commune de Balsièges / Communauté de Communes Valdonnez	M.	MARTIN Philippe	Maire	martin.bramonas@orange.fr

Communauté de Communes Decazeville-Aubin	M.	DENOIT Jean-Louis	Vice président Maire de Viviez	jl.denoit@wanadoo.fr
Communauté de Communes Decazeville-Aubin	Me.	MARTY Stéphanie	Responsable environnement	dir.environnement@cc-decazeville-aubin.fr
Sous préfecture Villefranche de Rouergue	Me.	COULLOC'H Chantal	Secrétaire Générale SP Villefranche de Rouergue	chantal.coulloch@aveyron.gouv.fr
DDT 46	M.	LAMPIN Cedric	Directeur adjoint	cedric.lampin@lot.gouv.fr
DDT 46	M.	COUSTEIL Jean-Pierre	Chef de service Risque	jean-pierre.cousteil@lot.gouv.fr
DDT 12	M.	BURZALA Jacky		jacky.burzala@aveyron.gouv.fr
DDT 12	Me.	DURAND Marie-Cecile		marie-cecile.durand@aveyron.gouv.fr
DDT 15	M.	ARGUEYROLLES Eric	VRNN	eric.argueyrolles@cantal.gouv.fr
CG 12	M.	DELAGNES Pierre		delagnesp@wanadoo.fr
CG 48	M.	HUGON Pierre	Vice Président	
SDIS 47	M.	DUMONCEAUD Eric	CT inondation	erdumoncaud@sdis47.fr
SDIS 12	M.	GARCIA Robert	Adjoint chef de centre	cspbassin@sdis12.fr
Chambre d'agriculture 47	M.	GARCIA Julien	Conseiller aménagement service Territoires	julien.garcia@lot-et-garonne.chamagri.fr
Chambre d'agriculture 12	M.	CAZOI Yves	Représentant du Président	cazol.yves@neuf.fr
Agence de l'eau Adour Garonne	M.	TEFFO Nicolas	Chargé d'intervention	n.teffo@eau-adour-garonne.fr
Agence de l'eau Adour Garonne	M.	IZARD Alexandre	Technicien de rivière	
SMAVLOT47	Me.	CANTIN Avril	Animatrice contrat de rivière Lot Aval	a.cantin-smavlot47@wanadoo.fr
SIAH Haute Vallée du Lot	M.	BATUT Robert	Président	robert.batut@wanadoo.fr
SIAH Haute Vallée du Lot	M.	FABRE Lionel	Technicien rivière	siah2@wanadoo.fr
Syndicat Mixte Lot Colagne	M.	BLANC Jacques	Président	
Syndicat Mixte Lot Colagne	M.	LOUVEAU Vincent	Directeur	sage-lot-amont@wanadoo.fr
CLE Lot Amont	M.	ITIER Jean-Paul	Président	
Syndicat Mixte Rance Célé	M.	TREMOULET Joel	Directeur	j.tremoulet@sage-cele.com
Meteo-France	M.	ALIAGA Philippe	Chef du centre d'Albi	DDM81@meteo.fr
SHEM	M.	AURANGE Jacques	Chargé d'affaires DCET	jacques.aurange@shem.fr
SHEM	M.	MALBERT Alain	Chef de groupement du Lot	alain.malbert@shem.fr
Fédération de pêche de l'Aveyron	M.	COUDERC Jean	Président	
Halieutilot	M.	GABRIEL Romain	Technicien	
Halieutilot	M.	MAHUT Arnaud	Technicien	halieutilot@yahoo.fr
Halieutilot	M.	JOUVET Clément	Technicien	

EDF Lot Truyère	M.	CHATAIGNER Stéphane	Eau Environnement	
GADEL	M.	KANDEL Jean-Claude		jeanclaudekandel.kandel@gmail.com
Association Hors d'eau	M.	DELRIEUX André	Président	horsdeau@wanadoo.fr
ASVOLT	M.	COURET Michel	Président	acouret001@cegetel.rss.fr
Association pour l'Aménagement de la Vallée du Lot	M.	Bernad Christian	Président	associationvalleedulot@wanadoo.fr
Collectif des Sinistrés du Bassin 2003	M.	BEL Denis	Président	beldenis@orange.fr
Groupe de Gendarmerie du Cantal	M.	NORMAND François	CCB Montsalvy	
PNR Causses du Quercy	M.	DURAND Sébastien	Chargé de mission eau/assainissement	sdurand@parc-causses-quercy.org
Conseiller General Lot	M.	ROUMEGOUX Michel	Conseiller General Lot	
Conseiller General Luzech-Parnac	M.	GASTAL Marc	Conseiller General	gastalmarc@yahoo.fr
Conseiller General	M.	FONTANIER Jean-Claude	Maire St Chely-d'Aubrac et Conseiller Général	

Excusés :

Président de L'Entente Lot-Monsieur Vincent DESCOEUR ; Préfecture de l'Aveyron ; Préfecture de Lot et Garonne ; DREAL Aquitaine ; DREAL Languedoc-Roussillon ; Conseil Régional Auvergne ; Conseil Régional Languedoc-Roussillon ; Conseil Général 15 ; Conseil Général 47 ; Conseil Général 82 ; Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) de l'Aveyron ; Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) du Lot-et-Garonne ; DRAAF Midi-Pyrénées ; ARPE Midi-Pyrénées ; SDIS 15 ; SDIS 12 ; Groupe de Gendarmerie de la Lozère ; Groupe de Gendarmerie du Lot ; Groupe de Gendarmerie du Lot-et-Garonne ; Communauté de Communes Conques-Marcillac ; Communauté de Communes Conques-Marcillac ; Communauté de Communes de Cère et Goul en Carladès ; Communauté de Communes de Montsalvy ; Communauté de Communes du Pays de Pierrefort ; Communauté de Communes du Plateau de Montbazens ; Communauté de Communes du Quercy Rouergue et des gorges de l'Aveyron ; Communauté de Communes du Valdonnez ; Communauté de Communes du grand Villeneuvois ; Saint Flour ; Saint Come-d'Olt ; Saint Chely d'Apcher ; Saint Livrade sur Lot ; Flagnac ; PNR des Grands Causses ; Conseiller Général du canton de La Canourgue-Maître Henri BLANC ; Conseillère Générale du canton de Ste Livrade/Lot-Madame Claire PASUT ; Conseiller Général du canton de Villeneuve/Lot sud-Monsieur Patrick CASSANY ; Conseiller Général de Ruynes-en-Margeride-Monsieur Louis CLAVILIER ; Conseiller Général du canton de Cahors-Monsieur Serge MUNTE ; Conseiller Général du canton de Luzech-Monsieur Marc GASTAL ; Député de la 1ere circonscription du Lot-Madame Dominique ORLIAC ; Député de la 2 e circonscription du Lot Monsieur-Jean LAUNAY ; Député de la 2 e circonscription de l'Aveyron-Madame Marie-Lou MARCEL ; Député de la 1 ere circonscription du Cantal-Monsieur Alain CALMETTE ; Sénateur du Lot et Garonne-Monsieur Henri TANDONNET ; Sénateur de l'Aveyron Monsieur-Alain FAUCONNIER ; Sénateur du Lot-Monsieur Jean Claude REQUIER ; Conseiller Général Du canton de Chanac-Monsieur Philippe ROCHOUX ; Député de la 1ere circonscription de l'Aveyron Monsieur Yves CENSI

